

# 18<sup>E</sup> COMITÉ D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊT RÉGIONAL (O.I.R.)

Juin 2026

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR



## POSITION PAPER JOP 2030 & INNOVATION FOCUS EAU

EN PARTENARIAT AVEC



10 JUIN 2026 | COMITÉ D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE

## JOP 2030 : transformer la contrainte hydrique en moteur d'innovation et de marché pour les entreprises de la Région Sud

À l'initiative de la **Région Sud**, avec l'appui de risingSUD, d'EY et du cluster **Éa éco-entreprises**, l'atelier « JOP 2030 & Innovation - Focus Eau » du 18e CoFI a réuni maîtres d'ouvrage, donneurs d'ordres, grands comptes de l'eau, entreprises innovantes et financeurs autour d'une conviction : l'eau sera l'un des tests les plus exigeants de la capacité des Jeux à produire un héritage utile, mesurable et durable.

### Problématique

#### Comment les JOP 2030 peuvent-ils transformer la contrainte hydrique en moteur d'innovation, de financement et d'héritage économique pour la Région Sud ?

##### 1. Les Jeux comme accélérateur de transformation, au-delà de la parenthèse événementielle

Le retour d'expérience de Paris 2024 a rappelé un enseignement central : les retombées économiques ne se décrètent pas au soir de la cérémonie de clôture. Elles se préparent en amont, par la structuration des filières, la localisation des dépenses, la capacité des entreprises à se rendre visibles et l'organisation d'un vivier de projets suffisamment lisible pour justifier des investissements. La réussite de Paris 2024 tient autant à l'événement qu'à la préparation de l'écosystème qui l'a rendu capable d'y répondre.

Pour les Jeux d'hiver 2030, l'enjeu est encore plus net. Les volumes de billetterie seront inférieurs à ceux des Jeux d'été, mais l'effet de transformation peut être majeur si l'événement sert à construire un modèle de montagne résilient entre 2030 et 2050. La question n'est donc pas seulement de livrer des ouvrages à temps ; elle est de savoir comment ces ouvrages, ces démonstrateurs et ces marchés orienteront durablement les pratiques d'aménagement, d'exploitation et de financement.

C'est précisément le rôle que la Région Sud entend jouer : créer les conditions pour que l'effet d'entraînement des Jeux irrigue les PME, les ETI et les start-up régionales, et ne se limite pas aux grands groupes déjà structurés. Dans cette perspective, le CoFI agit comme un outil opérationnel : il met en présence la vision stratégique, les besoins concrets des donneurs d'ordre, les solutions disponibles et les financeurs capables d'en accélérer le passage à l'échelle.

##### 2. L'eau, révélateur d'un nouveau modèle de montagne

L'atelier a montré que l'eau ne peut plus être traitée comme une variable technique isolée. Elle traverse la production de neige de culture, la gestion des eaux pluviales, le réemploi des eaux grises, la qualité des milieux naturels, l'adduction d'eau potable, la rénovation de l'hébergement touristique et la sécurité des espaces publics. Dans un territoire alpin confronté au changement climatique, elle devient une ressource de pilotage, au même titre que l'énergie ou le foncier.

La Région Sud a posé un changement de doctrine important : il ne s'agit plus d'arbitrer entre développement économique et exigence environnementale, mais de vérifier leur compatibilité. Les démarches de connaissance scientifique comme Clim'snow puis Clim'eau objectivent les trajectoires d'enneigement, la disponibilité de la ressource, les tensions entre usages et la viabilité des investissements. Elles permettent d'ancrer les décisions de financement dans des données plutôt que dans des intentions.

Le retour d'expérience de la station des Orres illustre cette bascule. La station a réduit de plus de 25 % ses consommations d'eau et d'énergie pour la production de neige tout en portant sa couverture neige à 62 %, sans hausse des consommations. Elle a également déployé compteurs intelligents, supervision du réseau, maintenance prédictive, surveillance de captages par drone et réflexion sur un jumeau numérique territorial. L'innovation ne vaut ici que si elle améliore l'usage réel, dans un cadre multi-acteurs, répliquable et orienté résultats.

##### 3. Passer du démonstrateur au marché : la vraie chaîne de valeur à organiser

Les échanges avec SOLIDEO Alpes 2030 ont clarifié le cadre d'opportunité. La SOLIDEO livrera les ouvrages pérennes et vise des standards élevés d'excellence environnementale, d'accessibilité, d'impact économique et d'innovation. Son fonds innovation peut financer les surcoûts d'une solution par rapport à une référence standard, ou le coût d'une solution additionnelle lorsque celle-ci contribue directement aux ambitions des Jeux.

Mais l'atelier a aussi rappelé la limite d'une approche purement technologique. Pour être intégrée dans un ouvrage ou un marché, une solution doit trouver sa place dans un cahier des charges, prouver son intérêt en conditions réelles, être acceptable par le futur exploitant et démontrer un modèle économique soutenable après les Jeux. La prise en main post-JOP, la répliquabilité et l'impact mesurable deviennent ainsi des critères aussi structurants que la performance technique.

C'est là que les grands comptes jouent un rôle décisif. SUEZ, Veolia et la Société des Eaux de Marseille ne sont pas seulement des acheteurs potentiels : ils sont des intégrateurs de risque, des opérateurs de terrain et des prescripteurs d'usage. Leur capacité à associer des PME, à tester des solutions, à les insérer dans des contrats de service public ou des réponses à marchés constitue l'un des maillons essentiels entre innovation régionale et déploiement industriel.

10 JUIN 2026 | COMITÉ D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE

## Trois conditions pour faire des JOP 2030 un accélérateur de la filière eau régionale

Les échanges ont confirmé que l'écosystème régional dispose déjà de solutions capables de répondre aux enjeux de l'eau des JOP 2030 : dépollution des eaux pluviales avec **VERTUOSO**, supervision de la ressource et de la neige de culture avec **GREENCITYZEN**, réutilisation des eaux grises avec **EKOFLUSH**. L'enjeu n'est donc plus seulement de faire émerger l'innovation, mais d'organiser les conditions de son déploiement.

**1. Prescrire tôt.** Intégrer les exigences de sobriété, de monitoring, de dépollution et de réemploi dès la conception des projets, dans les cahiers des charges, les marchés et les opérations de rénovation ou de création.

**2. Financer la preuve.** Soutenir des démonstrateurs robustes, testés en conditions réelles et capables de produire des indicateurs opposables : volumes d'eau économisés, pollution évitée, coûts d'exploitation, maintenance et répliquabilité.

**3. Organiser la chaîne de confiance.** Associer collectivités, exploitants, grands comptes, financeurs et clusters afin de partager le risque, sécuriser l'exploitation post-JOP et diffuser les solutions au-delà des seuls sites olympiques.

### Une méthode régionale : sourcer, qualifier, financer, diffuser

La valeur ajoutée de l'atelier tient à sa méthode. En réunissant SOLIDEO, collectivités, stations, grands opérateurs, financeurs et porteurs de solutions, la Région Sud a créé un espace de dialogue où les besoins se confrontent aux réalités concrètes — tant pour répondre aux exigences opérationnelles immédiates que pour préparer un héritage durable des Jeux Olympiques. Le format permet d'identifier les fenêtres de tir, les preuves attendues, les risques à instruire, les financeurs pertinents et les partenaires capables de transformer une solution innovante en référence, y compris au-delà de la seule thématique JOP 2030. Cette méthode peut constituer une référence répliquable sur d'autres ateliers CoFI ou pour d'autres événements permettant la rencontre entre les besoins et les moyens d'y répondre.

Éa éco-entreprises occupe dans cette mécanique une place centrale. Créé historiquement par les acteurs de l'eau et désormais positionné sur l'ensemble des métiers de la transition écologique et énergétique, le cluster fédère un tissu composé majoritairement de TPE et PME. Il apporte la connaissance fine des solutions, anime des groupes de travail, facilite le lien avec les grands donneurs d'ordre et contribue au sourcing d'innovations, notamment aux côtés des pôles et clusters mobilisés sur les JOP.

risingSUD et EY complètent ce rôle d'interface en structurant la mise en relation, en donnant un cadre de lecture économique et en aidant à faire dialoguer financement, commande publique et maturité de marché. Ensemble, ces acteurs donnent au CoFI une fonction très concrète : raccourcir la distance entre une innovation prometteuse et une opportunité de marché qualifiée.

## Position : faire de l'eau un héritage mesurable des JOP 2030

La réussite des JOP 2030 ne se mesurera pas seulement à la qualité de l'événement, mais à ce qu'il aura permis d'accélérer. Sur la thématique de l'eau, l'héritage attendu peut être formulé simplement : moins de prélèvements inutiles, moins de pollution rejetée, davantage de réemploi, des données partagées pour arbitrer les usages et des solutions régionales capables de changer d'échelle.

Ces trois leviers convergent vers une même exigence : transformer les démonstrateurs en références exploitables, finançables et répliquables. La gestion de l'eau doit ainsi devenir un terrain de preuve pour les entreprises régionales durant qu'un marqueur d'exemplarité environnementale pour les Jeux.

En ouvrant la série d'ateliers JOP 2030 par la gestion de l'eau, la Région Sud envoie un signal fort : les Jeux doivent être un accélérateur de transition, mais aussi un accélérateur de marché pour les entreprises régionales. La contrainte hydrique peut devenir un avantage stratégique si elle est traitée comme un projet collectif, financé, mesuré et gouverné. C'est à cette condition que les JOP 2030 dépasseront la vitrine événementielle pour devenir un levier durable de compétitivité, d'innovation et d'excellence territoriale.